

Cour d'appel
fédérale



Federal Court
of Appeal

Date : 20101130

Dossier : A-39-10

Référence : 2010 CAF 323

Présent : LE JUGE NOËL

ENTRE :

SA MAJESTÉ LA REINE

appelante

et

**JEAN-ROBERT LACROIX,
représentant de CANADEVIM LTÉE,
en vertu du paragraphe 38(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité***

intimé

Requête écrite décidée sans comparution des parties.

Ordonnance rendue à Ottawa (Ontario), le 30 novembre 2010.

MOTIFS DE L'ORDONNANCE :

LE JUGE NOËL

Cour d'appel
fédérale



Federal Court
of Appeal

Date : 20101130

Dossier : A-39-10

Référence : 2010 CAF 323

Présent : LE JUGE NOËL

ENTRE :

SA MAJESTÉ LA REINE

appelante

et

JEAN-ROBERT LACROIX,
représentant de CANADEVIM LTÉE,
en vertu du paragraphe 38(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

intimé

MOTIFS DE L'ORDONNANCE

LE JUGE NOËL

[1] La Cour tient à préciser que contrairement à ce que semble croire la procureure de l'intimé, la requête pour prorogation de délai et l'affidavit soumis au soutien sont conformes à la Règle 82 des Règles de pratique, la requête ayant été présentée par Me Danis, et l'affidavit étant celui de Me Denis.

[2] La demande pour rejet pour faute d'avoir produit une demande d'audience dans les délais impartis sera donc rejetée et la demande pour extension de délai sera accordée, la demande pour que soit fixée l'audition de l'appel devant être déposée dans les dix (10) jours de la présente ordonnance.

« Marc Noël »

j.c.a.

COUR D'APPEL FÉDÉRALE
AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-39-10

INTITULÉ : SA MAJESTÉ LA REINE c. JEAN-ROBERT LACROIX, représentant de CANADEVIM LTÉE, en vertu du paragraphe 38(1) de la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*

REQUÊTE ÉCRITE DÉCIDÉE SANS COMPARUTION DES PARTIES

MOTIFS DE L'ORDONNANCE : LE JUGE NOËL

DATE DES MOTIFS : Le 30 novembre 2010

OBSERVATIONS ÉCRITES :

Benoît Denis
Gérald Danis

POUR L'APPELANTE

Chantal Donaldson

POUR L'INTIMÉ

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Larivière Meunier
Direction du contentieux du ministère du Revenu du Québec
Montréal (Québec)

POUR L'APPELANTE

LeBlanc, Donaldson
Gatineau (Québec)

POUR L'INTIMÉ